

# Charte d'utilisation des postes informatiques des bibliothèques et médiathèques de la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers

- Pour accéder aux postes informatiques de la bibliothèque, les utilisateurs doivent avoir signé la présente charte et s'être ainsi engagés à la respecter.
- **A chaque utilisation, l'utilisateur doit signaler sa présence, demander l'autorisation à l'accueil et inscrire son nom et prénom** dans les cases correspondant à la période de consultation sur le planning de la semaine
- La responsable de la bibliothèque doit toujours être présente. L'utilisateur se doit de respecter les heures d'ouverture de la bibliothèque.
- La responsable de la bibliothèque se réserve le droit de limiter le temps d'utilisation. **En cas d'affluence, l'utilisation des ordinateurs est limitée à 30 minutes.**
- L'accès au service multimédia est totalement gratuit.
- **Les services offerts sont :**
  - **L'utilisation d'outils bureautiques ;**
  - **L'accès à Internet.**
- **Aucune installation de programme**, plug-in et autre **ne doit être faite sur les postes.**
- L'utilisation des services de messagerie gratuite est autorisée. Elle est laissée sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
- L'imprimante est sous le contrôle de la responsable de la bibliothèque et les sorties doivent être validées par celle-ci avant le lancement.
- L'utilisateur doit respecter le calme relatif au lieu d'accueil et se référer à la responsable de la bibliothèque en cas de difficulté.
- **Il est interdit d'enregistrer des données personnelles sur le disque dur** sans l'accord préalable de la responsable de la bibliothèque. A défaut, les données pourront être supprimées.
- **Le téléchargement des fichiers** et l'utilisation de logiciels non fournis par l'établissement sont **interdits (intrusion de virus)** sans autorisation particulière.
- **Le transfert de fichiers est interdit** sauf autorisation expresse de la responsable de la bibliothèque.

- La responsable de la bibliothèque se réserve le droit de faire cesser la consultation de tout site relatant des informations non conformes aux lois en vigueur (droits d'auteurs, respect de la personne humaine, délit d'incitation à la haine raciale, etc.) ou toutes données contraires aux missions des établissements communaux et à la législation française. **La consultation de sites à caractères pornographiques est totalement interdite ainsi que tout site faisant l'apologie de la violence, de la discrimination ou de pratiques illégales.**
  - La bibliothèque ne saurait être tenue pour responsable :
    - De la qualité de l'information trouvée par les utilisateurs d'Internet ;
    - De l'accès malveillant d'autres utilisateurs dans les fichiers mis temporairement à leur disposition.
  - L'utilisateur s'engage à ne pas :
    - Tenter d'accéder aux fichiers mis temporairement à disposition d'autres utilisateurs, ceux-ci devant être considérés comme relevant de l'usage privé ;
    - Chercher à modifier des sites web ou des informations qui ne leur appartiennent pas ;
    - **Installer des logiciels sans l'accord du personnel ;**
    - Effectuer tout acte assimilé à du piratage ou du vandalisme informatique.
  - L'utilisateur s'engage à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur Internet (cf code de la Propriété Intellectuelle) :
    - Aucune atteinte ne peut être portée à l'intégrité de l'œuvre ;
    - Toute reproduction totale ou partielle ne peut être qu'à usage privé ;
    - Le piratage de tout logiciel ou tout programme est interdit.
  - Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension ou la suppression du droit d'utilisation des postes informatiques de la bibliothèque.
-

Utilisation des postes informatiques des  
bibliothèques et médiathèques  
de la communauté de communes  
des Portes de l'Entre-Deux-Mers

**Autorisation parentale pour les mineurs**

L'accès aux mineurs est conditionné à la présentation d'un accord parental pour les plus de 12 ans ; les moins de 12 ans devront quant à eux être accompagnés par un adulte.

Charte d'utilisation jointe au présent document.

Je soussigné M..... père ou mère

**autorise mon enfant :**

NOM :.....

PRENOM :.....

DATE DE NAISSANCE : .....

à utiliser Internet dans les bibliothèques de la communauté de communes des Portes de L'Entre-Deux-Mers.

A ....., le .....

Signature.....